

Série Sciences économiques et sociales

Oral

Économie

Le jury a entendu 13 exposés de la part des candidats. Les notes s'échelonnent de 2 / 20 à 19 / 20. L'entretien entre les deux membres du jury et le candidat est de trente minutes réparties en quinze minutes d'exposé suivies d'un jeu de questions-réponses de quinze minutes. Il est à noter de ce point de vue qu'environ la moitié des candidats a tenu la parole pendant un temps inférieur à celui imparti ; mais la plupart des candidats ont dépassé les dix minutes d'exposé.

Comme le montre la répartition des sujets tirés, non seulement tous sont entièrement contenus dans le programme mais ils traitent aussi bien de la macro-économie que de la micro-économie. Bien que les thèmes soient académiques et n'interpellent pas directement l'actualité économique, on continue de se désoler - comme les années précédentes- que trop peu de candidats fassent référence à des faits économiques actuels. Il est utile que les candidats lisent et surtout ne se contentent pas de lire la liste des références qui leur est donnée. N'est-il pas désolant d'entendre les mêmes citations et cela, quelle que soit la nature du sujet ? La culture économique s'acquiert à partir d'une démarche personnelle et se nourrit par la curiosité d'esprit. Comme l'an passé, nous conseillons la lecture des rapports du Conseil d'Analyse Economique (<http://www.cae.gouv.fr/>)... Et pas uniquement ceux qui sont recommandés par l'enseignant de référence.

De manière générale, les candidats ont une connaissance plus macro-économique que micro-économique et leur perception de notre discipline s'arrête trop souvent à des schémas fondés sur des distinctions scolastiques. Ainsi se demander ce qu'est un bien public ou un bien privé doit donc bien se ramener à la question des privatisations ou des nationalisations ! Et de nous expliquer que les programmes de télévision de TF1 sont des biens privés et ceux de France Télévision, des biens publics !

On continue de constater que les candidats ont une vision erronée de la micro-économie : en dehors des figures standards de la boîte d'Edgeworth et la main invisible de Smith, peu de choses. Tout ce qui concerne la concurrence imparfaite et les grandes questions de l'économie publique reste à un niveau de connaissance très superficielle. Le paradoxe de Bertrand est inconnu de la plupart des candidats qui ignorent même parfois le nom de l'auteur ! Un réel effort doit être consacré sur ce plan ; voir les références bibliographiques.

Comme l'an passé les outils de base de la méthodologie de l'économie restent peu assimilés tels que les distinctions désormais classiques : positif / normatif ; équilibre général / équilibre partiel ; efficacité / équité... Les ouvrages, d'une part, de Charles Prou et de Bernard Walliser et, d'autre part, de Roger Guesnerie pourraient se montrer utiles.

Bibliographie complémentaire :

Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2004

Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le chômage : fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2004

Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La découverte, 2003

Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. - Julliard

Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. - Flammarion, 1997

Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*, La Découverte, 1994

Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, collection Dominos, Flammarion, 1996.
Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.
Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002
Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.
Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2004.
Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998
Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2004.
Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 1, Economica, 1993
Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 2, Economica, 1995
Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 2002
Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 2002

Sociologie

Treize candidats se sont présentés cette année. Les notes s'échelonnent de 6 à 18 (deux 18/20, deux 16, un 15, deux 14, deux 12, deux 8 et deux 6). La moyenne est de 12,5.

Les candidats ont dans l'ensemble correctement maîtrisé les aspects formels de l'épreuve : un exposé clair et construit de 20 minutes suivi de 10 minutes de questions ayant pour objet de préciser et d'approfondir la présentation, lorsqu'elle était suffisante, de revenir sur certains de ses éléments lorsque le jury les a trouvés insuffisants ou imprécis.

Dans l'appréciation de l'exposé oral, le jury a été, comme les années précédentes, attentif à la capacité des candidats à considérer le sujet qui leur était donné comme l'énoncé d'un problème sociologique plutôt que d'une question de cours, à en donner une définition opératoire pour leur démonstration et à construire un exposé autour de lignes directrices précisément formulées. Outre les qualités d'expression et de construction d'une démonstration cohérente, le jury a valorisé la capacité des candidats à contextualiser leurs analyses ainsi qu'à les préciser par des exemples, et à mettre en œuvre un esprit critique sûr. Les restitutions scolaires de plans standards, l'égrenage de théories sommairement maîtrisées et plus ou moins arbitrairement invoquées ont été sanctionnés tout comme l'absence d'exemples à l'appui du propos.

Quel que soit le sujet, le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'une connaissance raisonnable de la réalité sociale actuelle, dans sa diversité. Ils doivent être en mesure de cadrer les principaux phénomènes sociaux (évolutions, ordres de grandeur, etc.) d'appuyer leur démonstration sur des données quantitatives et qualitatives significatives, d'évoquer précisément les institutions et les politiques publiques concernées. Dans le traitement de certains sujets, les candidats doivent prendre en considération les différentes variables sociales (origine sociale, âge, sexe, origine culturelle, etc.) et être à même de décliner le phénomène en fonction de celles-ci. Enfin, il est attendu des candidats qu'ils construisent une réflexion tant sur la mesure des phénomènes que sur les catégories administratives et savantes qui leur donnent formes. Une évidence pour un sujet comme "la délinquance : une construction statistique ?" qui appelait directement une réflexion sur les catégories à travers lesquelles le phénomène est appréhendé, mais aussi une exigence plus générale : les sujets portant sur l'immigration, la déviance, la ségrégation ou encore la famille requéraient ce même questionnement.

Le jury a évalué 6 candidats pour la session 2006 de l'épreuve de commentaire de documents de géographie. Les notes s'échelonnent de 5 à 17, et trois candidats ont obtenu une note supérieure à 10, la moyenne de l'épreuve cette année. L'épreuve se déroule en 30 minutes : 20 minutes d'exposé du candidat puis une dizaine de minutes de questions par le jury. Le candidat dispose dans la salle de préparation et dans la salle de passage d'une carte géologique de la France au 1 000 000^e et d'une carte routière récente de la France. Dans la salle de préparation, les atlas sont utiles pour localiser l'espace représenté sur la carte. Ces documents sont très peu utilisés par les candidats or ils permettent de raisonner sur les échelles et d'éviter ainsi des erreurs de perspective (Colmar, ville placée dans ses relations à Paris et non à l'Allemagne, le pays de Caux considéré comme unique arrière-pays du port du Havre) et ils sont utiles pour replacer les principales formes de relief observées dans les grands ensembles géomorphologiques (la plaine d'Alsace est un bassin d'effondrement, le sillon houiller stéphanois doit pouvoir être identifié).

La localisation de la carte présentée en introduction s'est rarement appuyée sur les différentes échelles d'analyse. La problématisation est souvent insuffisante : l'opposition manichéenne entre déclin/dynamisme, formulée sur la carte du Massif du Pilat, ou simplificatrice comme historicité/modernité à propos de Caen, voire caricaturale comme interface/discontinuité paraît artificielle et plaquée sur la carte sans tenir compte de l'organisation des espaces étudiés.

Les documents d'accompagnement ne sont pas toujours exploités pour formuler une problématique ou approfondir les principales thématiques livrées par la carte. Sur la carte du massif du Pilat, le candidat a bien vu le cycle de développement touristique à travers les résidences secondaires mais leur déclin n'a pas été rapporté à un autre cycle, plus récent, de rurbanisation et de migrations pendulaires vers la métropole lyonnaise, avec pour point d'aboutissement la reconversion des résidences secondaires en résidences principales. Il n'est pas judicieux de commencer un commentaire par la description des axes de communications, sans les replacer dans une analyse multiscalaire ou pire, d'en faire l'élément explicatif de la situation originelle d'une ville. La carte routière de la France permettait de montrer la situation de Caen sur le nouvel axe de la route des estuaires par exemple.

Le jury a noté une tendance croissante à l'utilisation de mots-valises dont l'utilisation n'est pas toujours maîtrisée ni adaptée aux thématiques de la carte. La notion de clivage a été mobilisée dans deux exposés en lieu et place de la notion de contraste dans un cas et de contact dans l'autre. La notion d'attractivité est utilisée abusivement : le vignoble alsacien présenté avant tout comme source d'attractivité au détriment de son analyse comme potentiel de création de richesse est une erreur d'appréciation. L'interface et la synapse sont également convoqués trop souvent sans en mesurer la pertinence pour l'espace étudié. Cette année encore, le jury a relevé des lourdeurs d'expression le « passé historique », « la desserte électrique » pour des lignes à haute tension la « non-présence humaine », des maladresses « l'érosion arrondit les angles » voire des contresens « la ville polarise la carte ».

Le jury a été étonné du manque de culture géographique régionale et de repères en histoire économique contemporaine qui expliquait les logiques d'organisation de l'espace industrialo-portuaire havrais (massification du transport maritime, littoralisation de l'industrie lourde par exemple). L'ignorance de la définition du mot conteneur est également inacceptable à ce niveau d'étude, de même que la confusion entre la Manche et l'Atlantique. Tout cela doit faire partie de la culture d'un candidat de la série sciences économiques et sociales.

Le jury a entendu de bons commentaires qui ont su mobiliser une culture géographique pour une argumentation précise et construite qui s'appuie sur les documents fournis. Il rappelle qu'un exposé agréable nécessite de la part du candidat de se détacher de ses notes et de regarder le jury. Il a apprécié les réponses concises et construites à ses questions. Un bon commentaire repose sur une maîtrise du vocabulaire géographique : la carte de Moûtiers a donné lieu à une bonne maîtrise du modelé glaciaire et à une analyse précise des formes de mise en valeur touristique, sans oublier les caractères montagnards du massif alpin.

Le jury a entendu cette année treize leçons, dont trois se signalent par leurs qualités.

Les candidats disposent de 20 minutes pour présenter leur exposé : rares sont ceux qui respectent cette durée, les uns la dépassant, les autres ne parvenant pas à l'atteindre. Nous avons apprécié d'excellentes prestations orales : des candidats s'exprimant, détachés de leurs notes, avec un débit fluide, et une voix posée ; des plans bien construits, aux ruptures justifiées et aux parties bien articulées les unes aux autres ; des leçons s'appuyant sur une solide culture historique. A l'inverse, les hésitations répétées, les approximations de vocabulaire, le manque de conviction de certains candidats affaiblissent la qualité d'une interrogation orale.

Cependant trop de leçons nous ont déçus et nous souhaiterions rappeler nos attentes.

L'introduction se doit de définir le sujet, d'en expliquer les termes et les limites chronologiques. Par exemple, nous attendions une réflexion sur les notions de consommation de masse et de société de consommation, une distinction précise entre biens durables et biens semi-durables. Nous attendons l'énoncé d'une problématique claire : ainsi, la leçon consacrée aux immigrés était l'occasion de s'interroger sur le renouvellement des flux migratoires, le phénomène générationnel, la distinction entre immigrés et étrangers, les origines de l'immigration. Sur les femmes et le travail, la visibilité du travail féminin, l'évolution de la population active féminine ou la répartition des emplois par secteur constituaient autant d'angles d'attaque possibles.

Certains candidats ne perçoivent pas les scissions chronologiques. On n'est pas jeune ou vieux aux mêmes âges dans les années 1880, 1930 ou 1990. L'année 1945 ne constitue pas nécessairement une rupture significative : elle n'a pas de sens dans l'étude de la laïcité.

Le développement manque parfois de profondeur : l'étude des conflits au Proche-Orient ne se résume pas à une chronologie commentée.

La reprise ne doit pas être négligée par le candidat : elle confirme l'impression laissée par une leçon et dans certains cas contribue à revaloriser une appréciation. Si les candidats reconnaissent volontiers leurs ignorances, certains ne se préparent pas assez à ces questions et semblent n'avoir qu'une maîtrise superficielle du sujet posé.

Par rapport à l'année 2005, les candidats semblent mieux maîtriser les sujets sur les grandes évolutions économiques, mais les questions sociales ne sont pas toujours bien dominées. Enfin, la connaissance des débats historiographiques récents constitue le petit plus qui emporte la conviction du jury au terme d'une prestation de qualité.

Allemand

Le jury s'est réjoui du niveau d'ensemble des candidats. Cela prouve qu'une préparation régulière et une identification précise des objectifs de l'exercice permettent d'aborder l'épreuve dans les meilleures conditions. Rappelons précisément quels sont ces objectifs. Il s'agit tout d'abord d'être capable de comprendre un article portant sur un aspect de la vie sociale, économique ou politique de l'Allemagne. L'exercice cependant ne saurait se limiter à un résumé ou à une paraphrase de l'article en question. Les candidat(e)s sont invité(e)s à dépasser le niveau de la pure information factuelle et à dégager une problématique, à faire ressortir par exemple les points de vue opposés ou les différentes solutions qui pourraient être évoqués dans l'article. Il est enfin souhaitable, dans la mesure du possible, de contextualiser le sujet traité dans le texte : replacer une loi dans le cadre d'un débat politique plus général, éventuellement faire une comparaison avec d'autres pays européens, en particulier la France. Le jury attend par ailleurs que les candidat(e)s rendent compte de la structure du texte, ou, si celle-ci n'est pas nettement identifiable, de regrouper les idées et arguments afin d'en dégager la logique du texte.

S'il n'y a pas de méthode universelle pour aborder cette épreuve, on peut toutefois conseiller

aux futur(e)s candidat(e)s de procéder de la façon suivante : quelques phrases d'introduction permettent d'esquisser un contexte général (débat de société actuel, controverse autour de tel ou tel aspect de la vie politique, etc.) ; ensuite on peut annoncer la problématique spécifique au texte (de quoi s'agit-il, quelles idées, quels faits sont présentés, où réside le problème ?), enfin on pourra annoncer rapidement le plan de l'exposé, ce que l'on entend faire et dans quelle perspective. Vient ensuite l'analyse proprement dite du texte et éventuellement une prise de position plus personnelle. La conclusion permet une dernière fois de souligner les éléments les plus importants du débat et d'évoquer d'autres aspects, voire de faire des comparaisons.

Les quatre textes tirés cette année traitaient de la réforme du code de la nationalité (note: 10), du système des crèches-garderies à Berlin (note : 13), de la suppression de la prime de Noël pour les fonctionnaires (note : 13) et de la relance de l'économie allemande début 2006 (note : 8). La prononciation allemande est dans l'ensemble correcte, un des problèmes les plus fréquents est l'accentuation des Fremdwörter (Koalition, Politik). Du point de vue de la grammaire, le jury a surtout entendu des fautes portant sur la morphologie (*starkere, grossere*, déclinaisons de l'épithète, etc.) ainsi que des néologismes. La traduction de quelques lignes, systématiquement proposée à la fin de l'épreuve, a été plutôt décevante. Elle a fait apparaître des faux-sens et des contresens sur des propositions entières. Il ne s'agit certes pas d'une épreuve de traduction, mais cette partie de l'exercice ne doit pas être négligée lors de la préparation.

Les candidats qui ont obtenu les meilleures notes sont aussi ceux qui ont su comprendre le sens des questions posées par le jury et qui se sont efforcés, même avec imprécision, d'y répondre.

Anglais

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve « Séries Lettres et arts, Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1/LV2) » de la série Langues vivantes.

Espagnol

Dans cette série, le jury a entendu cette année trois candidats commenter trois textes d'actualité tirés de la presse quotidienne espagnole, deux articles d' *El País*, et un de *La Vanguardia*.

En ce qui concerne le déroulement de l'épreuve et les recommandations globales que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve « *Analyse de texte Hors-programme* » de la série Langues.

Pour le reste, les notes obtenues sont fondamentalement le reflet d'une faiblesse linguistique globale qui entraîne des productions très fautives, et qui parfois va même jusqu'à l'incompréhension du sens premier et littéral du texte proposé.

C'est sur ce point que doit porter avant tout autre, la préparation des candidats : il est impensable qu'un candidat qui, par exemple, et ce n'est qu'un exemple, ne maîtrise pas la conjugaison espagnole la plus élémentaire puisse espérer une note honorable en se présentant à cette épreuve.

Latin

Deux candidats se sont présentés. Notes obtenues : 15 et 13. Pour les conseils et commentaires, voir le rapport pour l'épreuve orale de latin hors programme dans la série Lettres et arts.